PARTICULIERS



TARIFS DES OPÉRATIONS & SERVICES AU 07/12/2017

Tarifs applicables dans les agences de l'ex Banque Populaire de l'Ouest*

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

* Voir liste en page 2



LISTE DES AGENCES BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST CONCERNÉES PAR CETTE BROCHURE TARIFAIRE, CLASSÉES PAR DÉPARTEMENT

Bruz

Cancale

CÔTES D'ARMOR

Agence agriculture 22 Agence entreprises 22 Chatelaudren Dinan Erquy Guingamp Lamballe Lannion Loudeac **Paimpol** Perros Guirec Plancoët Plérin Quintin Rostrenen St-Brieuc Centre St-Brieuc Les Villages St-Brieuc St-Lambert St-Quay Portrieux Tréguier

FINISTÈRE

Agence agriculture 29 Agence entreprises 29 Brest Bellevue Brest Centre Brest Lambezellec Brest Siam Brest St-Marc Brest St-Pierre Carhaix Guipavas Landerneau Landivisiau Lesneven Morlaix Plabennec Plougastel Daoulas Plouzane St-Martin des Champs St-Pol de Léon St-Renan

ILLE-ET-VILAINE Agence profession

liberale
Agence agriculture
35 Nord
Agence agriculture
35 Sud
Agence entreprises
35 Nord
Agence entreprises
35 Sud
Agence entreprises
Rennes
Bain-de-Bretagne
Betton

Cesson-Sévigné Chantepie Châteaubourg Châteaugiron Combourg Dinard Dol-de-Bretagne Fougères Guichen lanzé La Guerche de Bretagne Liffré Melesse Montauban de Bretagne Montfort-sur-Meu Mordelles Noyal-Chatillon Pacé Redon Rennes Alma Rennes Centre Rennes Gare Rennes Grand Quartier Rennes La Poterie Rennes Longs Champs Rennes Lorient Rennes Octroi Rennes Parlement Rennes St-Jacques Rennes Ste-Therese Rennes Tronjolly Rennes Villejéan St-Aubin du Cormier St-Brice en Cogles St-Grégoire St-Malo Intra-Muros St-Malo Paramé St-Malo République St-Malo St-Servan Vitré

MANCHE

Agence agriculture 50
Agence entreprises 50
Agences
Bricquebec
Carentan
Cherbourg Centre
Cherbourg Fontaine
Cherbourg Octeville
Coutances
Donville-les-Bains
Équeurdreville
Granville
La Haye du Puits
Les Pieux

Pontorson St-Hilaire du Harcouët St-Lo Tourlaville Valognes Villedieu-les-Poêles

MAYENNE

Agence agriculture 53
Agence entreprises 53
Bonchamp-les-Laval
Chateau-Gontier
Craon
Emée
Evron
Gorron
Laval Centre
Laval Gare
Laval St-Nicolas
Mayenne
St-Berthevin

ORNE

Agence entreprises 61 Alençon Alençon Montsort Argentan Domfront Flers de l'Orne L'Aigle La Ferte Macé Mortagne-au-Perche Sées Vimoutiers

Agence agriculture 72

Agence entreprise 72

Agence agriculture 61

SARTHE

Allonnes Chateau du Loir Coulaines Écommoy La Ferté Bernard La Flêche Le Mans Bollée Le Mans Centre Le Mans Chasse Royale Le Mans Le Ribay Le Mans Les Maillets Le Mans Pontlieue Le Mans Sud Mamers Sablé sur Sarthe Sillé le Guillaume St-Calais

SOMMAIRE

	EXTRAIT STANDARD DESTARIFS	
	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
5 5 7 7 7	 Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Services Bancaires de Base Les prestations de Base 	5
9 9 10	BANQUE À DISTANCE • Par Internet • Par téléphone • Par automate	9
	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
11 12 13 13	 Cartes Les services liés à la carte bancaire Virement SEPA Prélèvement SEPA / TIPSEPA Chèque 	11
	OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
14 15 16	 Affinéa, la convention personnalisée Conventions de relation (ne sont plus commercialisées) Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) 	14
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
17 17 17	 Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement 	17
	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
19 19 20	Autorisation de découvertCrédits à la consommationCrédits immobiliers	19
	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
21 21	Épargne bancaire Placements financiers	21
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
	TARIFS SPÉCIFIQUES POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS	23
	OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL	25
	RÉSOUDRE UN LITIGE	27
		28

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

TARIFS EN €

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs. Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u>) (Cyberplus ⁽¹⁾⁽²⁾)	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	Gratuit
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	46,00 par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	46,00 par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)	30,00 par an
Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) – par retrait (à partir du 4e retrait par mois)	0,80 par retrait
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) – en agence	3,60
– par Internet	Gratuit
 par Internet Paiement d'un prélèvement SEPA frais de mise en place d'un mandat de prélèvement frais par paiement d'un prélèvement 	Gratuit Gratuit Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement – frais par paiement d'un prélèvement Commission d'intervention	Gratuit Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA — frais de mise en place d'un mandat de prélèvement — frais par paiement d'un prélèvement Commission d'intervention — par opération, avec un plafond de 80 € par mois Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol	Gratuit Gratuit 8,00

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽²⁾ Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte Gratuit

La convention de compte en vigueur est à votre disposition. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence ou à en demander gratuitement l'envoi notamment par courrier électronique auprès de Maître Vacher, huissier de justice à Oullin (69600) - 12, rue de la Camille - e-mail : franck.vacher@huissier-justice.fr. Vous trouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur notre site Internet www.bpgo.banquepopulaire.fr

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité" disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois	Gratuit
Clôture de compte : - compte de dépôt - comptes épargne (PEL, CEL)	Gratuit Gratuit
Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)	Gratuit
Transfert de compte vers un autre établissement : - comptes épargne (PEL, CEL) - comptes titres ordinaires ou PEA - frais par ligne, au-delà de 5	85,00 100,00 7,00
Désolidarisation de compte joint (sauf en cas de décès)	37,00

Relevés de compte

Banque Populaire

reserves de compee	
Relevé papier - mensuel - autres périodicités - duplicata de relevé de compte	Gratuit 1,20 par relevé Frais de poste
Relevé électronique - relevé électronique - relevé électronique supplémentaire au relevé mensuel papier - téléchargement de documents datant de moins de 10 ans - téléchargement de documents datant de plus de 10 ans	Gratuit 2,00 par mois par compte Gratuit 0,50 par document téléchargé
Camet de bord – papier : synthèse annuelle – Internet : synthèse I 2 mois glissants (réservé aux abonnés Cyberplus Premium) Édition de relevé de compte sur un automate	15,50 par an Gratuit

Gratuit

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (cf rubrique Épargne et placements financiers p. 17)

Les dates de valeur

Pour les chèques compensables en France

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement

J* |+| ouvré**

2.60 par mois

*]: date de comptabilisation au compte du client.
** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

Tenue de compte

That do terrae de compte	2,00 pai 111015
Ces frais correspondent au suivi administratif et compte. Les clients détenteurs d'une convention Cyberplus Premium, ou âgés de moins de 26 ans en s	Affinéa avec
Frais de tenue de compte de dépôt inactif (compte	30.00 par an*

inactif au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)

* Le montant des frais et commissions prélevé annuellement sur un

dans la limite du solde créditeur du compte

compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel

Services en agence

Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Recherche d'adresse suite à courrier retourné « Pli Non Distribué »	11,00
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque – en euros	Gratuit
Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	15,00
Frais de recherche de documents (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier) – simple (moins d'un an)	Gratuit
complexe (plus d'un an)sur devis avec un minimum de	15,00
Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	15,00

	€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
Délivrance d'attestation – CAF – autres	12,00 15,00
Document conservé à l'agence	50,00 par an
Frais de location de coffre-fort Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. – petit coffre – moyen coffre – grand coffre – très grand coffre	65,00 110,00 170,00 219,00
Transmission du patrimoine – ouverture d'un dossier de succession - minimum - maximum – dossier non réglé avec une date d'ouverture > 2 ans	1,10 % des avoirs 125,00 550,00 85,00 par an
Services Bancaires de Base	
(service défini à l'article D312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) — l'ouverture, la tenue et la clôture du compte	Gratuit

financier, offerts dans le cadre du droit au compte)	
- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte	
– un changement d'adresse par an	
– la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	
- la domiciliation de virements bancaires	
 l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur 	
le compte	
 l'encaissement de chèques et de virements bancaires 	
· ·	
- les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire	
de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce	
demier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance	
– des moyens de consultation à distance du solde du	
compte	
– les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de	
l'organisme teneur de compte	
 une carte de paiement dont chaque utilisation est 	
autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise	
permettant notamment le paiement d'opération sur	
Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne	
 deux formules de chèques de banque par mois ou 	
moyens de paiement équivalents offrant les mêmes	
services	
– la réalisation des opérations de caisse	
Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en	
cas d'incident,les commissions d'intervention sont de 4 € par	
opération, plafonnées à 20 € par mois (5 opérations)	
operation, platorinees a 20 c pai mois (5 operations)	

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les Prestations de Base*

(ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- l'ouverture et la clôture du compte
- la tenue du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce demier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la Banque
- une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- * Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier.

Gratuit
Tarif standard
(indiqué dans la brochure)

Gratuit Gratuit

Gratuit
Tarif standard
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard (indiqué dans la brochure)

Tarif standard (indiqué dans la brochure)

Tarif standard (indiqué dans la brochure)

Tarif standard (indiqué dans la brochure)

Tarif standard (indiqué dans la brochure)

BANQUE À DISTANCE

(SAUF INDICATION CONTRAIRE) Par Internet Abonnement à des services de banque à distance Gratuit (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)(1) Cyberplus (2) Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet et d'effectuer des virements SEPA internes et vers des tiers. Abonnement à des services de banque à distance 2,50 par mois (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)(1) Cyberplus Premium (2)(3) Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de Bourse, accès à l'information boursière et financière. Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation 8.00 des opérations en ligne. Le 1er est offert avec votre abonnement Cyberplus. SMS Achats sur Internet Gratuit SMS Virements vers les tiers Gratuit Autres services liés à l'utilisation d'Internet Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS, courriel ou notification (mise en place par Cyberplus Premium) Gratuit Accès à l'image des chèques remis et téléchargement Gratuit (par consultation) Confirmation de l'exécution d'un virement émis 0,20 par envoi (par SMS ou courriel) pour l'émetteur ou le bénéficiaire Par téléphone ALODIS, composez le 0 980 980 890 (appel non surtaxé, coût selon opérateur) pour toute information concernant nos produits et services. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Frais d'utilisation des services de banque à distance 0,35 par envoi (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)(1) SMS+ - composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur) SMS+ permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et des dernières opérations. Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, <u>SMS</u>, etc.)⁽¹⁾ *Moviplus*⁽³⁾ (abonnement mensuel, 2 choix possibles)

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

- Moviplus quotidien

- Moviplus bi-hebdomadaire

4,00 par mois

2,00 par mois

€ PAR OPÉRATION

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Par automate

Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné. (2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. (3) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Cartes (cotisation annuelle)

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque paiement), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué en fin de mois). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait – cotisation carte Visa Plus ⁽²⁾	19,00 par an
Carte à autorisation systématique – cotisation carte Visa Electron ⁽²⁾ Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants ⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.	30,00 par an
Carte de paiement à débit différé ou immédiat : - cotisation carte Visa Internationale ⁽²⁾ - cotisation carte Eurocard Mastercard ⁽²⁾ - cotisation carte Visa Premier ⁽²⁾ - cotisation carte Visa Platinum - cotisation carte Visa Infinite	46,00 par an 46,00 par an 109,00 par an 195,00 par an 300,00 par an
Carte débit-crédit à débit différé ou immédiat : La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte. – cotisation carte Visa Classic FACELIA ⁽²⁾ – cotisation carte Visa Premier FACELIA ⁽²⁾ – cotisation carte Visa Platinum FACELIA	46,00 par an 109,00 par an 195,00 par an
La deuxième carte bancaire sur un même compte bénéficie d'une réduction de 50 % (offre applicable sur la carte la	

(1) Les commerçants affichant le logo Visa Electron.

moins chère).

(2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

Les services liés à la carte bancaire

Service Cartego (pour chaque nouveau visuel et par an) Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.	
– visuel catalogue – photo personnelle – visuel NRJ ⁽²⁾	8,00 10,00 6,00
E-Carte Bleue ⁽²⁾ (paiement sécurisé sur Internet)	11,00
Réédition du code confidentiel de la carte	8,00
Capture de carte pour code faux	45,90
Frais opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE ⁽¹⁾	Gratuit
Modification du plafond de retrait et/ou de paiement – temporaire jusqu'à 3 mois consécutifs – permanent	17,00 17,00 par an
Refabrication en mode normal	Gratuit
Toute demande urgente (refabrication, création, réédition de code)	16,50
Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	15,00
Frais par retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) Banque Populaire en euros	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro – avec Visa Electron, Classic, Mastercard, BudJ ou Visa Plus (à partir du 4º retrait dans le mois) – avec Visa Premier, Platinum ou Infinite (à partir du 10º retrait dans le mois)	0,80 par retrait 0,80 par retrait
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations par carte bancaire p. 24)	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque) en devise (cf. Rubrique Opérations par carte bancaire p. 24 pour la commission de change)	

(1) Voir détail zone EEE p.27.

(2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

Virement SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE $^{(1)}$, cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international p. 24

Réception d'un virement SEPA – occasionnel ou permanent	Gratuit
Frais par virement occasionnel – émis vers un compte Banque Populaire – émis vers un compte d'un autre établissement	Gratuit
- au guichet de vo ['] tre banque - par Internet	3,60 Gratuit
Frais par virement permanent – au guichet de votre banque – par Internet	1,30 Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Émission d'un virement à partir d'un compte épargne – au guichet de votre banque – par Internet	3,60 0,20
Demande d'annulation d'un virement après son exécution	3,50
Prélèvement SEPA / TIPSEPA*	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais d'un paiement par prélèvement	Gratuit
Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	6,00 par enregistrement

Sélection de cr		2004 2004 20 N		/I :-+ - N I - :	
Selection de cr	eanciers non	autonses a	breiever	(Liste Ivoi	re)
			1	(. /

enregistrement 6,00 par enregistrement

Opposition temporaire à un mandat de prélèvement SEPA
(révocation d'une échéance de prélèvement)
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA
(retrait du consentement)

Gratuit Gratuit

Contestation injustifiée d'un prélèvement au-delà de 8 semaines

50,00

Chèque

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile et de la lettre	
d'information préalable	Frais de poste
d'information préalable Frais d'émission d'un chèque de banque	Frais de poste 13,00
	•

^{*} Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA (2)

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE p. 27. (2) Voir détail zone SEPA p. 27.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de service AFFINEA, la convention personnalisée

Choisissez les produits qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes.

Une carte au choix	Débit différé ou immédiat
– Visa Electron	2,50 €/mois
–Visa Electron NRJ	3,00 €/mois
 Visa Classic ou Classic Facélia ou Masterca 	ard 3,83 €/mois
–Visa Classic NRI	4,33 €/mois
– Visa Premier ou Premier Facélia	9,08 €/mois
– Visa Platinum ou Platinum Facélia	16,25 €/mois
– Visa Infinite	25,00 €/mois
et l'assurance des moyens de paiement	
 Assurance perte ou vol des moyens 	2.17 €/mois
de paiement (Sécuriplus)	,

os produits et services de la gestion

Les produits et services inclus

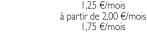
Des produits et services de la gestion quotidienne – gestion des comptes par Internet avec 2,50 €/mois Cyberplus Premium

- Fructi Facilités

- Moviplus

CrescendoSécuri High-tech

Pack tranquillité



à partir de 3,00 €/mois 3,40 €/mois

Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

4 produits ou services
5 produits ou services
6 (ou plus) produits ou services
10 % de remise
15 % de remise
20 % de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires

Mobilité Internationale (carte ou virement)
 Securi Memo
 11,00 €/mois
 2,50 €/mois

Les avantages complémentaires

Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention

- -50% de réduction supplémentaire⁽¹⁾ pour les clients âgés de 16 à 25 ans révolus
- 20 % de réduction supplémentaire⁽¹⁾ pour les clients âgés de 26 à 28 ans révolus
- 10 % de réduction supplémentaire⁽¹⁾ pour les clients ACEF / CASDEN / Services Publics
- 10 % de réduction supplémentaire pour les clients équipés d'une convention professionnelle
- (1) Toutes les remises ne sont pas cumulables. Pour plus d'informations contactez votre conseiller:

	€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
Pack Tranquillité — frais d'envoi de chéquier sous pli simple — frais de réédition de code confidentiel de la carte — frais d'opposition sur chèques ou chéquiers — frais de modification de plafond de carte — remboursement des frais de retraits sur les distributeurs de billets hors groupe Banque Populaire dans un établissement bancaire de la zone SEPA — frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert — franchise d'agios de 10 € par trimestre	3,40 par mois
Mobilité Internationale ⁽²⁾ – carte : exonération des frais bancaires issus des paiements et retraits par carte bancaire ⁽¹⁾ – virement : exonération des frais bancaires d'un virement international effectué par le biais de notre site internet une fois par mois ⁽¹⁾	11,00 par mois

Conventions de relation (ne sont plus commercialisées)

Convention Équipage

	Équipage	Équipage	Équipage	Équipage	Équipage
	Prélude	Privilège	Prestige	Platinum	Premium
Cotisation mensuelle	8,08 €(2)	10,61 €(2)	15,15 €(2)	20,20 €	30,30 €

Les produits et services inclus

Frais de Tenue de compte

Frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert(3)

Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement)

Cyberplus Premium (Banque à domicile)
Crescendo (Service d'épargne automatique)

Prix annuel de votre Convention	96,96 €	127,32 €	181,80€	242,40 €	363,60 €
Prix de ces services si souscrits hors	158,24 €	174,24 €	237,24 €	323,24€	428,24 €

Les avantages complémentaires

convention

Découvert personnalisé avec un seuil trimestriel de perception des agios ⁽³⁾					
3,00 € 6,00 € 9,00 € 12,00 € 1					
BP-Info (Informations juridiques - offert sur demande)					
Carnet de Bord papier - Synthèse annuelle (offert sur demande)					
Alertes sur solde ou opérations à partir de votre espace Cyberplus					

⁽¹⁾ Voir conditions en agence. (2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation par la Banque Populaire Grand Ouest.

Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité financière, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiements.

OCF 3,00 par mois (soit pour information 36,00 € par an)

plafond mensuel 30,00

Les produits et services inclus

La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt	
l carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron	
Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence	
4 virements mensuels SEPA, dont au moins I virement permanent	
Des paiements par prélèvements SEPA illimités	
2 chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus)	
l système d'alertes sur le niveau de solde du compte (Moviplus)	
La fourniture de relevé(s) d'identité(s) bancaire(s)	
I changement d'adresse par an	
Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF): — commission d'intervention	par opération 4,00
- commission diliter vention	plafond mensuel 20,00
frais de rejet de prélèvement virement, de TIPSEPA ou de télé-règlement pour défaut de provision	
- si montant de l'opération inférieur à 10 € - si montant de l'opération supérieur ou égal à 10 €	montant de l'opération 6,00 (1)

 $[\]hbox{(I) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.}\\$

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION

CONTRAIRE) Commission d'intervention Commission d'intervention par opération, avec un plafond de 80 € par mois 00,8 La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COM INTERVENTION) Opérations particulières Frais par avis à tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire Frais pour opposition administrative (Max: 10 % du montant de 102.00 l'opposition) Frais de lettre d'information pour compte débiteur non Gratuit autorisé Incidents de paiement Les incidents liés aux chèques Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision 22,00 (2) inférieur ou égal à 50 € supérieur à 50 € 42.00 (2) Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage

de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans

Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire

Frais suite à notification signalée par la Banque de France

Chèque remis et retoumé impayé pour motif autre que sans

d'une interdiction d'émettre des chèques

Remise de chèque(s) sur compte erroné

est: FRAIS REJET CHEQUE)

12.80

39,00

30,00

6.65

7,50

Les incidents	liés	aux	autres	moyens	de	paiement
---------------	------	-----	--------	--------	----	----------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁾ – inférieur à 20 € – supérieur ou égal à 20 €	Montant de l'opération 12,00 ⁽²⁾
Frais de rejet d'un virement, d'un TIPSEPA ou d'un télérèglement pour défaut de provision (!) — inférieur à 20 € — supérieur ou égal à 20 € Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET VIREMENT, PRELEVEMENT)	Montant de l'opération I2,00 ⁽²⁾
Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE (3)	Gratuit
Frais de déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	40,00

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération. (2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément. (3) Voir détail zone EEE p. 27.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Autorisation de découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert

Frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert	20,00 par an
Autorisation de découvert convenue et formalisée — découvert journalier moyen* inférieur à 250 € Montant forfaitaire trimestriel Hors TEG selon Art R 314-9 du Code de la consommation — découvert journalier moyen* supérieur à 250 € Intérêts débiteurs Le TAEG ⁽²⁾ (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur votre relevé de compte.	6,00 TBB ^(I) + 11,10 %

^{*} Le découvert journalier moyen correspond à la somme des découverts de la période entre deux arrêtés de compte, divisée par le nombre de jours à découvert.

Crédits à la consommation (3)(4)

Prêt Automobile et prêt personnel - frais de dossier proportionnel au montant du prêt - minimum - maximum	1,00 % 60,00 250,00
– prêt « Autovair » (véhicule propre) - frais de dossier	40,00
Prêt Étudiant – frais de dossier	Gratuit
Crédit renouvelable - Facélia (frais de dossier) Le crédit renouvelable Facélia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facélia	Gratuit

⁽¹⁾ Taux de Base Banque Populaire Grand Ouest particuliers: 7,90 %, susceptible de révision. Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.

⁽²⁾ TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-7 du Code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée. Le cas échéant, ce taux est écrété pour respecter le plafond du taux d'usure publié trimestriellement par la Banque de France et affiché dans nos agences.

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

⁽⁴⁾ Taux: nous consulter.

Crédits immobiliers ⁽⁴⁾		
Prêt Épargne Logement – frais de dossier	Gratuit	
Prêt Primo-accédant – frais de dossier	Gratuit en lissage	
Prêt à Taux Zéro – frais de dossier	Gratuit	
Autres types de prêts immobiliers - frais de dossier proportionnel au montant du prêt - minimum - maximum - taux	1,00% 200,00 750,00 Nous consulter	
Prêt pour rénovation énergétique – Éco-prêt à taux zéro - montant maximum	30 000,00 sur 10 ans	
- frais de dossier - Prêt Prevair - frais de dossier	Gratuit 40,00 mini 400,00 maxi	
Autres prestations	.00,00 111.00	

Autres prestations

Les assurances liées aux crédits Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit.	Nous consulter
Autres prestations – avenant et modification du contrat de prêt (hors changement de taux)	150,00
- frais de dossier suite à un changement de taux	Nous consulter
 modification de la date d'échéance et/ou du compte de prélèvement 	16,20
- duplicata du tableau d'amortissement	16,00
- information annuelle des cautions	Gratuit
– décompte de crédit	Gratuit
– attestation CAF	12,00
 attestations diverses 	15,00

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

-parana	bancaire
LUAI VIIC	Dancane

Lpai gile balicali e	
Bénéficier d'une épargne disponible ⁽¹⁾ – Livret A, Livret Développement Durable, Livret Épargne Populaire, Compte Sur Livret, Codevair	_
Épargner en vue d'un projet immobilier ⁽¹⁾ – Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement	_
Crescendo Service permettant de placer les excédents de trésorerie.	21,00 par an
Épargner pour vos enfants ⁽¹⁾ – Livret Premier Pas, Livret Jeune (12-25 ans)	_
Frais et commissions sur les comptes d'épargne réglemen- tée inactifs (compte inactif au sens de l'article L312-19 du	Gratuit

⁽I) Taux de rémunération selon conditions en vigueur. Nous consulter.

Placements financiers

Code Monétaire et Financier)

Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA	Gratuit
Attestation pour les avoirs détenus à l'étranger	70,00 par ligne
Attestation pour les valeurs ESES	150,00 par ligne

Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi. Les frais de courtage sont gratuits lors de la souscription de parts sociales (Internet, téléphone, agence...).

– ordre exécuté	Agence/ l'éléphone	Internet
Commission proportionnelle au montant de la transaction : (cumulatif par tranche) de 0 à 10 000 € au-delà de 10 000 €	1,20 % 0,90 %	0,60 % 0,45 %
Commission fixe	5,00 €	-
Minimum de perception	15,00 €	8,50 €
– ordre transmis et non exécuté	Gratuit	
Ordre exécuté avec Service de Règlem (en sus des frais de courtage) – commission de règlement différé (Ac – frais de prorogation – lettre de relance de position sur opé	1,00 % par mois 0,30 %	
avec service de règlement		15,00

				€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
Ordre de Bourse su – minimum	ır titres cotés à	ì l'étranger		2,00 % 114,75
Souscription d'OPCVM Une part des frais de souscription et de gestion peut être reversée au distributeur au titre de son activité de conseil et de placement. OPCVM Banque Populaire OPCVM hors Banque Populaire			Gratuit 25,00	
Droit de garde par compte (frais annuels) Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année échue et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au demier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.				
– frais fixes par com	0			21,00
	Commission Forfait par ligne	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Frais minimum	Frais maximum
Parts Sociales		Gra	tuit	
Valeurs françaises hors valeurs Banque Populaire	3,90 €	0,24 %	32,10€	320,00 €
Valeurs étrangères 30,00 € 0,24 % Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres inactif ou de PEA (compte inactif au sens de l'article L.3 2-19 du Code Monétaire et Financier) * Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif			Application des droits de garde*	
Hisséo : épargne programmée (Comptes d'instruments financiers, PEA, assurance-vie)			Nous consulter	
Relevé de portefeuille titres – annuel – semestriel – trimestriel – mensuel		Gratuit 3,74 par an 9,95 par an 38,60 par an		
Gérer votre patrimoine financier – relevé ISF – bilan Patrimonial			50,00 Sur devis	
Autres produits et services – ordre sur titres nominatifs (supplément) – opérations sur titres en portefeuille (attribution à titre onéreux)		27,00 5,00		
 titres non cotés ouverture de dossier par opération tenue de compte, par ligne duplicata d'IFU recherches sur produits d'épargne ou recalcul d'intérêts 		104,80 52,40 52,40 par an 15,00 Sur devis à partir de 25,00		

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Assurer vos moyens de paiement et appareils nomades

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol

des moyens de paiement et téléphone portable – Sécuriplus	26,04 par an
Réduction de 50 % en cas de souscription d'une 2° assurance sur le même compte. Assurance des chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris ou du vol de votre téléphone portable. (1)	
Securi Memo Ce contrat offre un bouquet d'assistances pour décharger et/ou faciliter la gestion de certains actes administratifs notamment la protection de ses moyens de paiement en complément de Sécuriplus.	2,50 par mois
Cotisation à une offre d'assurance pour vos appareils nomades (hors téléphone portable) – Securi High Tech formule Solo – Securi High Tech Formule Famille	36,00 par an 48,00 par an
Votre assurance personnelle	
MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) Pour faire face financièrement aux conséquences d'un	Consulter votre Conseiller

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...) (1)

Autonomis (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie. (1)

Consulter votre Conseiller

Protéger vos enfants

Assur – BP Enfant	19,00 par an
Assur – BP Horizon Contrat offrant aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident) ⁽¹⁾ et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol) ⁽¹⁾	À partir de 26,00 par an

⁽¹⁾ Selon les conditions contractuelles en vigueur.

Assurer l'avenir de vos proches		
Fructi-famille	Consulter votre Conseiller	
Tisséa Ces contrats de prévoyance permettent au souscripteur de faire bénéficier aux personnes qu'il a désignées en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, du versement d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux.*(1)	Consulter votre Conseiller	
Fructi-Budget Ce contrat d'assurance permet (en cas de décès accidentel de l'assuré) un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans. ⁽¹⁾	À partir de 26,00 par an	
Fructi-Facilités Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès. (1)	15,00 par an	
Assurer vos biens		
Assur-BP – Auto	Consulter votre Conseiller	
Assur-BP – Habitat	Consulter votre Conseiller	
Assur-BP – Navigation	Consulter votre Conseiller	
Offre Propriétaire Bailleur (Propriétaire Non-Occupant PNO)	Consulter votre Conseiller	
Tranquil'Habitat (télésurveillance)	Consulter votre Conseiller	
Assurer votre épargne		
Dédicace En cas de décès par accident, Dédicace permet la transmission d'un capital aux bénéficiaires désignés qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire**(1)(2)	À partir de 15,00 par mois	
Assurer vos droits		
Protection juridique	Consulter votre Conseiller	
Informations juridiques et pratiques		
BP-Infos : information pratique, juridique ou technique	1,60 par an	

^{*} Dans les limites de la législation en vigueur. ** Voir conditions générales du contrat disponible en agence. (1) Selon les conditions contractuelles en vigueur. (2) Pour un montant de capital ne pouvant être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 150 000 euros quelque soit le nombre de contrat.

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

TARIFS SPÉCIFIQUES POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4,24 par mois

6,06 par mois

Le compte

Tenue et fonctionnement de compte

Les offres groupées de services

Convention BudJ NRJ

La convention BudJ, destinée aux jeunes de 12 à 17 ans, inclut un compte à vue sans chéquier, une carte Visa Electron avec visuel NRJ, un livret d'Épargne, un système d'épargne automatique, une assurance des moyens de paiement Sécuriplus.

Affinéa, la convention personnalisée
Profitez d'au minimum 60 % de réduction sur les produits qui vous conviennent.

Convention Equipage (ne sont plus commercialisées)

Pour le détail des conventions, se référer au chapitre « Offres groupées de Services » p. 11

Mobilité Internationale (carte ou virement)	5,50 par mois
Avec les services mobilité internationale, partez étudier à l'étranger.	
Nous prenons en charge vos frais de retraits, de paiements carte,	
de virements (en fonction de l'offre souscrite) ⁽¹⁾ .	

La banque à distance

- Convention Equipage Privilège

Convention Equipage Prestige

Abonnement à des services de banque à distance (Internet) ⁽²⁾ – Cyberplus : solde et historique du compte, virements SEPA internes et vers des tiers	Gratuit
Cyberplus Premium : services de Cyberplus + virements hors SEPA et Bourse	1,25 par mois
Notre offre Cyberplus Premium permet de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (SMS) par téléphone portable : SMS + composez le 6 1 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)	0,35 par envoi
Children and American American	

SMS+ permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

Abonnement à des services de banque à distance (SMS) par téléphone portable : Moviplus

- Moviplus quotidienMoviplus bi-hebdomadaire
- Moviplus permet de recevoir sur votre téléphone mobile le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée aux besoins.
- (1) Voir conditions en agence.
- (2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

2,00 par mois

1,00 par mois

La carte	bancaire
----------	----------

Carte Visa Plus	9,50 par an
Carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron	15,00 par an
Carte Visa Internationale ou Eurocard Mastercard à débit immédiat ou différé	23,00 par an
Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé	54,50 par an
E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet)	5,50 par an
NRJ Banque Pop' - carte Visa Electron NRJ (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Visa Classic NRJ à débit immédiat ou différé NRJ Banque Pop' permet de bénéficier d'un festival d'avantages liés à notre partenariat avec NRJ en adoptant le visuel NRJ de votre choix.	18,00 par an 26,00 par an

Crédits à la consommation(3)

Prêt Étudiant	
– frais de dossier	Gratuit

Le découvert

Intérêts débiteurs	TBB + 11,10 %
Avec un seuil de perception des agios de 1,50 €	
TBB: Taux de Base Banque Populaire Grand Ouest: 7,90 %,	
susceptible de révision. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global)	
est indiqué sur le relevé de compte.	
Conditions tarifaires applicables au découvert convenu et	
formalisé.	

Assurance perte ou vol des moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécuriplus	13,02 par an

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL(1)

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

la banque locale.	ais perçus par
Paiement – commission proportionnelle au montant de la transaction	2,50 %
Retrait d'espèces à un distributeur – commission fixe et commission proportionnelle au montant du retrait	3,20 2,50 %
Les services liés à la carte bancaire	
Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE ⁽³⁾)	Gratuit

Refabrication de la carte suite à perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE⁽³⁾)

Repherche de facturette (hors zone EEE⁽³⁾) (suite à

15,00

Gratuit

Recherche de facturette (hors zone EEE⁽³⁾) (suite à contestation d'une opération par carte effectuée à l'étranger)

Achat de devises (2) (hors euros)

Achat et vente de billets de banque étrangers	Cours de change
Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur	+ 2,50 %
le jour de la transaction.	

Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuel pris par le c	orrespondant.
Commission de change – avec un minimum de Les commissions s'appliquent à toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme. Une gamme de produits vous est proposée pour une meilleure maîtrise de vos risques de change.	0,05 % 15,00

Émission de virement non SEPA(I)

Frais par virement émis	
– jusqu'à 250 €	13,50
– au-delà de 250 €	27,00
Bénéficiez de tarifs réduits de 50 % en effectuant vos	
virements internationaux à partir de votre espace Cyberplus	
Premium.	

Réception de virement non SEPA(I)

Rapatriements en provenance de l'étranger	16,00
Recherches (documents,)	15,00
Délivrance Acquit Swift	6,60

Encaissement de chèque payable sur l'étranger

Encaissement de cheque payable sur l'etranger	
Commission chèque	0,10 %
– minimum	18,30
– maximum	91,50

Aux commissions indiquées, il convient d'ajouter dans tous les cas, le paiement des commissions et frais facturés par les banques étrangères, des frais de port, télégrammes et autres frais engagés à votre demande.

⁽¹⁾ Opérations en devises sur zone SEPA ou opérations en Euro ou en devises hors zone SEPA.

⁽²⁾ Disponibilité des fonds. (3) Voir détail zone EEE p.27.

RÉSOUDRE UN LITIGE Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- I. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
- 2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Relations Clients de votre banque :
 - par courrier:

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST - Service Relations Clients 15, boulevard de la Boutière - CS 26858 35768 Saint-Grégoire Cedex

- par mail : contact2@bpgo.fr
- par téléphone : 09 74 75 02 03
 (Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)
 Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Que ce soit du Service Relations Clients ou de votre conseiller, vous recevrez un accusé réception de votre demande si la réponse n'a pas été apportée sous 5 jours ouvrés. Nous nous engageons alors à répondre sous 10 jours ouvrés.

Si des recherches spécifiques conduisaient à dépasser ce délai, vous en seriez informé ; sauf cas particulier, ce nouveau délai ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clients, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur dans un délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Banque Populaire Grand Ouest, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur de la consommation auprès de la FNBP 100 -104, avenue de France 75646 Paris CEDEX 13 Pour en savoir plus : consulter le site du médiateur :

www.sitedumediateur.fr/banquepopulaire/federationnationaledesbanquespopulaires ou celui de la médiation de la consommation :

www.economie.gouv.fr/mediation-conso

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers 17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02

- soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

Les crédits renouvelables Facelia et Créodis sont des produits de Natixis Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

NATIXIS FINANCEMENT, SA au capital de 607 963 320 euros Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393.

Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor 75634 Paris cedex 13.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Dédicace, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

BPCE Prévoyance

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Fructi-Facilités, Tisséa, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

BPCE Vie

Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 399 430 693 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances

BPCE Prévoyance

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris 352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances

et CNP ASSURANCES

Société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 686 618 477 € entièrement libéré, Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062. Entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Santé est un contrat de :

BPCE Assurances, société anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social : 88, avenue de France 75641 Paris Cedex 13, immatriculé au RCS Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

BPCF IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Zone EEE: Espace Economique Européen, composé des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.

Zone SEPA: Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.

Zone EURO: composée des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

POUR CONTACTER UN CONSEILLER

À partir de la plateforme téléphonique :

Depuis la France : 0 980 980 890

(numéro non surtaxé)

Depuis l'étranger : 00 33 2 99 23 85 85

09 74 75 02 01 (numéro non surtaxé)

Ligne directe Assurance: 09 74 75 02 02

(numéro non surtaxé)

Ligne directe Épargne : 0 980 980 505

(numéro non surtaxé)

VOS NUMÉROS UTILES

Ligne directe Crédit:

Assistance Cyberplus : 09 74 75 02 04

(numéro non surtaxé)

Opposition carte bancaire: 01 77 86 24 24

(prix d'un appel local)

Opposition chèque :

0 892 683 208

Service 0,35 € / mi + prix appel

UN ACCÈS DIRECT À VOTRE COMPTE OÙ QUE VOUS SOYEZ ET 24H/24:

- Par Internet, avec Cyberplus (www.bpgo.banquepopulaire.fr)
- Par SMS avec le 6 11 10 (0,35 €TTC par envoi)

